

**Volet B**

**Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



09054412

Dépôt au Greffe du
Tribunal de Commerce
de NEUFCHATEAU,
le 06 AVR. 2009
jour de sa réception.
Le Greffier

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 15/04/2009 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0474498363
Dénomination

(en entier) : **DANIEL PIROT ET FILS**

Forme juridique : Société Anonyme

Siège : 6890 Villance (Libin), rue Général Molitor, 127

Objet de l'acte : **Modification des statuts**

D'un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire dressé par Maître Bernard CHAMPION, Notaire à Bertrix, le 16 mars 2009, enregistré à Paliseul, le 24 mars 2009, volume 286, folio 19, case 13, trois rôles sans renvoi, reçu : 25,00 EUR, signé l'inspecteur principal S. GEIJS, il résulte que l'assemblée générale des actionnaires de la société anonyme "DANIEL PIROT ET FILS", a pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes :

1) Rapport : le Conseil d'Administration a exposé la justification détaillée de la modification proposée à l'objet social ; à ce rapport est joint un état résumant la situation active et passive de la société arrêté au trente et un décembre deux mille huit.

2) Modification de l'objet social : l'assemblée a décidé, à l'unanimité de modifier l'objet social et de mettre l'article 3 en concordance avec cette décision en adoptant le texte suivant :

« La société a pour objet, tant en Belgique qu'à l'étranger, pour compte propre et pour compte de tiers ou en participation avec des tiers :

- l'entreprise de terrassement, l'entreprise de travaux hydrauliques, d'irrigation, de drainage et de régularisation des cours d'eau, le transport et dépannage de véhicules endommagés, l'entreprise de travaux de pose de câbles et de canalisations diverses, l'entreprise d'aménagement de plaines de jeux et de sport, de parcs et jardins avec travaux de plantation, l'entreprise de constructions métalliques et non métalliques ;

- l'entreprise de travaux de forage, de sondage et de fonçage de puits, le battage de pieux et les travaux de consolidation du sol. Les travaux d'égouts, de construction, de réfection et d'entretien des voiries ;

- l'entreprise d'exploitation forestière, de déblaiement des neiges et épandage de chlorure et laitier sur les routes ;

- l'entreprise de placement de signalisation routière ;

- toutes opérations relevant du commerce et de l'investissement immobilier, notamment l'achat, la vente, le conseil, la négociation, la gestion, la transformation et la valorisation de tous biens immobiliers.

Elle peut réaliser toutes opérations généralement quelconques, commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières, se rapportant directement ou indirectement à son objet.

Elle peut s'intéresser par voie d'apport, de cession, de participation, de fusion, de souscription, de prise de participation ou toute autre forme d'investissement en titre ou droit mobilier, d'intervention financière ou autrement dans toutes affaires, entreprises, associations ou sociétés ayant un objet identique, analogue, similaire ou connexe ou de nature à favoriser le développement de son entreprise, à lui procurer des matières premières ou à faciliter l'écoulement de ses produits et services.

La société peut exercer la ou les fonctions d'administrateur, de gérant ou de liquidateur.»

3) Pouvoirs : l'assemblée a conféré tous pouvoirs au Conseil d'Administration pour l'exécution des résolutions prises sur les objets qui précèdent.

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

POUR EXTRAIT ANALYTIQUE CONFORME

-s- Notaire Bernard CHAMPION

Est déposée en même temps : l'expédition de l'acte

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature